



Müllheim, le 10 septembre 2012

Article :

Coopération militaire franco-allemande : la brigade franco-allemande

Introduction :

Sur la base du Traité de l'Élysée le Président de la République française, M. François Mitterrand, et le Chancelier allemand, M. Helmut Kohl, ont décidé en 1987 de créer une brigade commune. A peine deux ans plus tard, en 1989, la brigade franco-allemande a été mise en service. Elle constitue une étape historique de la coopération franco-allemande.

Partie principale :

Lors de la signature du Traité de l'Élysée en 1963, lorsque le Président de la République française, M. Charles de Gaulle, et le Chancelier fédéral, M. Konrad Adenauer, ont conclu un accord sur la coopération franco-allemande même les personnes les plus optimistes n'auraient pu prévoir l'évolution ultérieure des relations bilatérales entre la France et l'Allemagne, allant de la réconciliation à une profonde amitié. C'est sur cette base que le Président de la République française, M. François Mitterrand, et le Chancelier allemand, M. Helmut Kohl, ont décidé en 1987 de créer une brigade commune. Cette brigade a été mise en service deux ans plus tard, le 2 octobre 1989, à Böblingen. Cette création a marqué une étape historique de la coopération franco-allemande et a donné à la coopération militaire entre les deux nations une nouvelle dimension.

La brigade franco-allemande est la première grande unité dont les formations qui la composent sont placées en permanence sous commandement binational. Dès les premières années de son existence d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'harmonisation des procédures et des principes communs en matière d'instruction, d'entraînement et d'opérations. Ces progrès ont permis de créer des conditions essentielles de l'interopérabilité des deux Armées de Terre, française et allemande. La brigade a été engagée, au milieu des années 90, dans ces premières opérations extérieures communes, dans le cadre de l'OTAN en ex-Yougoslavie.

Faisant suite à l'héritage de l'après-guerre et jusqu'en 2010, toutes les unités de la brigade franco-allemande étaient stationnées en Allemagne. Au cours de la conférence sur la sécurité de Munich en 2009 la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, Mme Angela Merkel et le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy ont décidé de faire stationner des unités allemandes et françaises de la brigade également en France. Cette opération a permis à la brigade d'être renforcé dans sa composition et ses moyens et rééquilibrée géographiquement en termes de stationnement. Aujourd'hui près de 5900 militaires et 150 civils de la brigade servent conjointement dans les garnisons de Donaueschingen et d'Immendingen en Forêt Noire ainsi qu'à Müllheim dans le *Markgräflerland*, également siège de l'état-major multinational de la brigade. Illkirch-Graffenstaden en Alsace et Metz en Lorraine complètent le stationnement de part et d'autre du Rhin.

Deutsch-Französische Brigade Franco-Allemande

Presse- und Öffentlichkeitsarbeit - Bureau presse et relations publiques



Depuis 2004, les transformations successives de la brigade franco-allemande ont fait d'elle « le fer de lance », de la capacité d'intervention rapide de l'Union Européenne. La brigade s'est développée pour devenir une brigade pleinement opérationnelle qui a déjà démontré de manière impressionnante l'éventail de ses capacités très spécifiques dans le cadre de l'OTAN et de l'Union Européenne. Ainsi elle a conduit, entre autres, des forces opérationnelles multinationales en Bosnie ainsi qu'à Kaboul en Afghanistan.

La binationalité est un atout !

Dans cet esprit, les militaires français et allemands de part et d'autre du Rhin servent côte à côte et forment conjointement une grande unité unique dans le monde. C'est un modèle pour la coopération bi- et multinationale et pour une interopérabilité efficace des forces armées.

Link:

www.df-brigade.de

Photos :



Ecusson de la brigade franco-allemande
(Source : brigade franco-allemande)

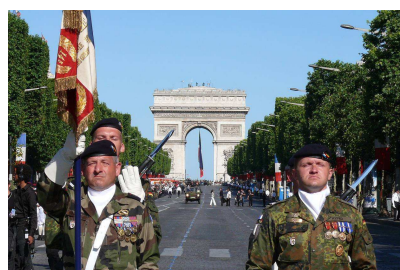


Devise : „Un devoir d'excellence – Dem Besten verpflichtet“ (Source : BFA)



Militaires français et allemands s'entraînent conjointement au combat en zone urbaine. (Source : CENZUB)

Militaires de la nationale à Paris en



brigade franco-allemande lors de la fête 2009 (Source : BFA)



et relations publiques
nco-Allemande
me
06, eMail: presse@df-brigade.de

